



Série « Les autres Réformateurs » (7) : Sébastien Castellion, un érudit et un humaniste

Pour le professeur André Gounelle, la traduction de la Bible de Castellion n'a pas eu le succès qu'elle méritait, car son auteur était trop en avance sur son temps.

Peut-on considérer Castellion (1515-1563) comme un Réformateur ? S'il a bien participé pendant deux années en tant que directeur de collège à la « protestantisation » de Genève que mène Calvin, il n'y a jamais été pasteur (Calvin lui a barré l'accès au ministère pastoral). Il a été un marginal, il n'a pas eu grand poids ni beaucoup agi dans le tourbillon social, religieux et théologique provoqué par la Réforme. Il n'a ni créé ni animé un mouvement, un courant ou une école. Pendant longtemps, il n'y a guère eu que les resmontrants hollandais (un petit groupe de réformés anticalvinistes) pour se référer à lui. Sa notoriété, bien modeste, est récente. Un ouvrage magistral de Ferdinand Buisson (un des fondateurs de l'école laïque en France) le sort de l'ombre en 1892. On le connaît le plus souvent par le livre à la fois émouvant et historiquement fragile que Stefan Zweig lui a consacré en 1936 pour l'opposer à Calvin.

Castellion est un humaniste

Plus qu'un Réformateur, Castellion est un humaniste. À la Renaissance, le mot désigne l'utilisation de méthodes philologiques et historiques pour l'étude des langues et des littératures de l'Antiquité. Aujourd'hui, on appelle « humaniste » quelqu'un qui se soucie de la personne humaine et se bat pour

qu'on en respecte la dignité. Castellion, professeur de grec à l'université de Bâle, éditeur ou traducteur d'ouvrages anciens, s'élève contre les tueries pour motif de religion. Il apparaît comme un précurseur des « intellectuels » engagés de l'époque moderne (ils surgissent au moment de l'affaire Dreyfus), ces écrivains, philosophes, historiens ou scientifiques qui entrent dans l'arène politique au nom des valeurs auxquelles ils tiennent pour dénoncer publiquement abus et excès.

Castellion a une connaissance du latin, du grec et de l'hébreu supérieure à celle des grands Réformateurs. Il publie en 1555 une traduction française de la Bible qui, malgré sa grande qualité, n'a eu aucun succès ; elle a été rééditée seulement en 2005. Elle a été éclipsée par celle d'Olivétan adoptée par Genève, pourtant inférieure (tout en étant honorable), moins fidèle au texte original et moins bien écrite. Castellion fuit le style compassé de la magistrature et de l'Université ; il « translate » la Bible dans le langage de tout le monde. Il veut une traduction à la fois savante (érudite et rigoureuse) et « entendible » (facilement compréhensible pour le lecteur et pour l'auditeur non instruit des cultes).

Il souligne la diversité de style et de genre littéraire des écrits bibliques. Il relève des divergences voire des contradictions entre les textes ; par exemple, certains poussent à affirmer la Trinité ou la prédestination ; d'autres, au contraire, incitent à les nier. Il se heurte à des passages incompréhensibles. Contre la thèse réformée de la parfaite clarté des Écritures, il en souligne les obscurités ; si la Bible est tellement claire, objecte-t-il à Calvin, pourquoi écrire autant de commentaires pour l'expliquer ? L'affirmation de l'amour de Dieu et le commandement d'aimer son prochain s'y imposent avec une évidence et une limpidité indiscutables. Pour le reste, beaucoup de choses nous échappent et plusieurs interprétations sont possibles.

Dans sa véhémence protestation

Humaniste, Castellion l'est également au sens moderne. Qu'on condamne et exécute quelqu'un pour ses croyances le révolte, encore plus quand on le fait au nom du Christ. Dans sa véhémence protestation contre le bûcher de Servet (1553), il écrit une phrase fameuse : « Quand on tue un homme, on ne défend pas une doctrine, on tue un homme. » Si Servet se trompe, qu'on le réfute, qu'on lui oppose critiques et objections, mais qu'on ne le brûle pas. Il faut chercher à convaincre et refuser « le forçement des consciences ». En 1562, au moment où se déchaînent les guerres de Religion, Castellion publie Conseil à la France désolée où il préconise de laisser « les deux religions libres », « de permettre en France deux Églises », de sorte que tous servent Dieu « selon la foi non d'autrui mais selon la leur », conseil rejeté par les protestants comme les catholiques.

Les rares partisans d'une liberté religieuse la défendent par des argumentations juridiques (Étienne Pasquier en 1561) ou politiques (Michel de l'Hospital en 1566). L'originalité de Castellion est de le faire sur une base théologique. Les Écritures légitiment une diversité doctrinale ; il faut y voir non pas un défaut mais une force et une richesse. Dieu a doté l'homme de pensée ; il lui a donné raison et intelligence pour qu'il s'en serve et ne se contente pas de répéter des formules qu'il lui imposerait. On est fidèle à l'Évangile quand on pratique l'art de douter et de croire, de savoir et d'ignorer (selon le titre d'un livre qu'il n'a pas eu le temps d'achever). Castellion dénonce la « témérité de l'affirmation » des dogmatismes religieux. Très ferme, voire intransigeant sur l'amour, il cultive un certain relativisme doctrinal. Comme l'écrit Jacques Roubaud, il « ne parle pas au nom de Dieu mais au nom de ce qu'il comprend de l'enseignement de l'Évangile ».